LEGENDE

Zones urbaines

- UA — TISSU ANCIEN DENSE
- UB — TISSU TRADITIONNEL LÂCHE
- UC — TISSU PAVILLONNAIRE SPONTANÉ OU ORGANISÉ
- UE — ZONE DEDIEE AUX EQUIPEMENTS
- UX — ZONE D'URBANISATION VOUEE AUX ACTIVITES ECONOMIQUES

Zones à urbaniser

- 1AU — ZONE A URBANISER VOUEE A L'ACCUEIL D'HABITAT
- 1AUX — ZONE A URBANISER VOUEE A L'ACCUEIL D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
- 2AU — ZONE A URBANISER A LONG TERME VOUEE A L'ACCUEIL D'HABITAT

Zone agricole

- A — ZONE AGRICOLE

Zone naturelle

- N — ZONE NATURELLE
- NP — ZONE NATURELLE PROTEGEE

AUTRES ELEMENTS

- SECTEURS SOUMIS AU RISQUE DE MOUVEMENT DE TERRAIN
- ESPACE BOISE CLASSE
- ZONE NON AEDIFICANDI (ARTICLE 6 DU REGLEMENT)
- SECTEUR COUVERT PAR LE PPRI DE LA DORDOGNE
- EMPLACEMENT RESERVE
- ELEMENTS DU PETIT PATRIMOINE REPERES AU TITRE DE L'ARTICLE L- 123.1 7° DU CODE DE L'URBANISME
  - 1 PATRIMOINE CULTUEL (CROIX, CALVAIRE,...)
  - 2 FONTAINE, LAVOIR
- NOUVELLE CONSTRUCTION

N

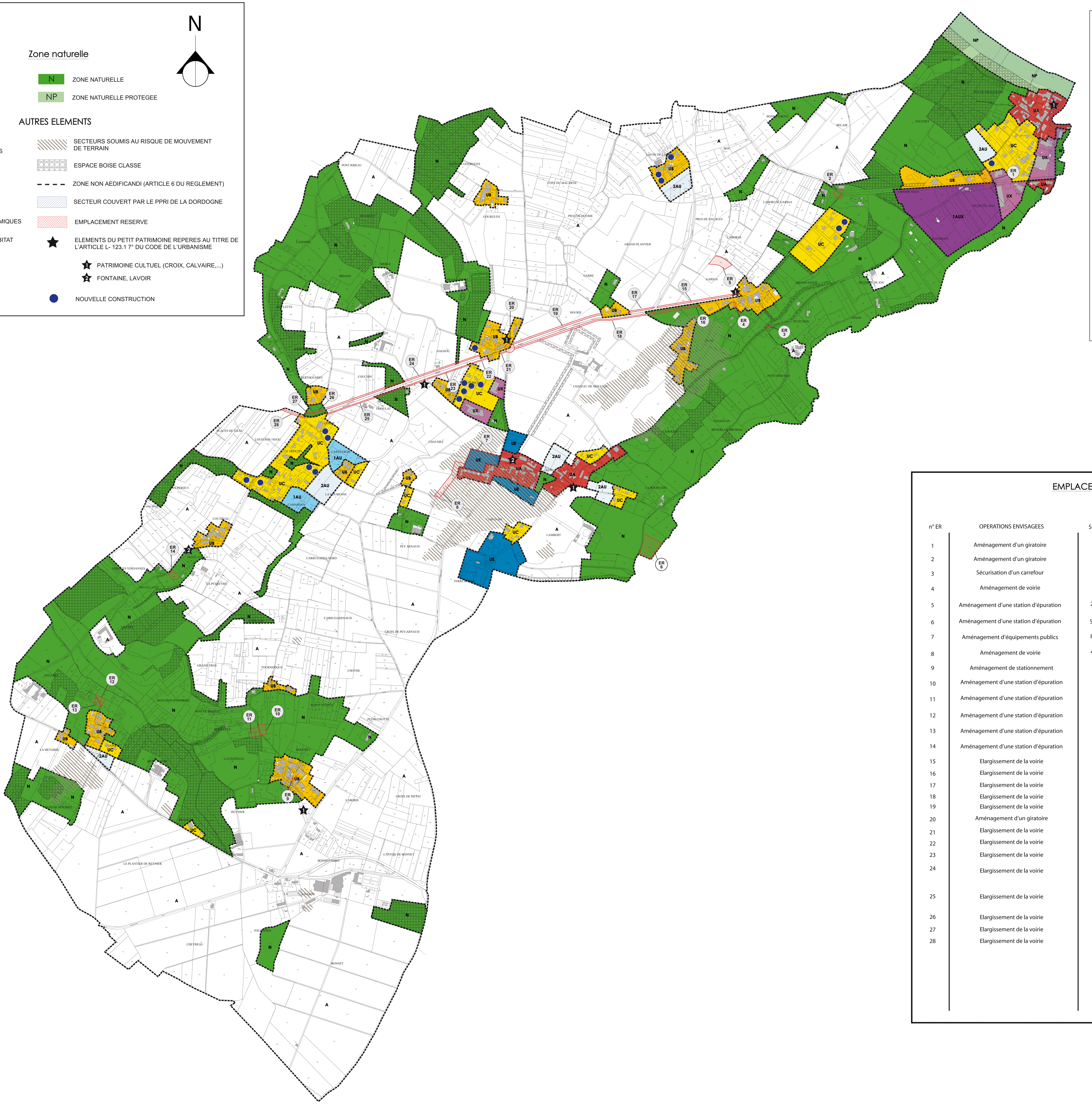

erea
39, rue Furtado
33800 BORDEAUX
Tél : 05 56 31 46 46
Fax : 05 56 31 40 77
e-mail : erea@erea-conseil.fr

Uh
Place du Marché
17610 SAINT-SAUVANT
Tél : 05 46 91 46 05
Fax : 05 46 91 41 12
e-mail : uh@wanadoo.fr

PIECE N° 3.0
Echelle 1/5 000

PLAN LOCAL D'URBANISME

COMMUNE DE GREZILLAC

PLAN DE ZONAGE ET RÉSERVATION

REVISION ARRÊTÉE PAR DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 janvier 2012
REVISION APPROUVEE PAR DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 mai 2013

EMPLACEMENTS RESERVES

n° ER	OPERATIONS ENVISAGEES	SUPERFICIE	PARCELLES CONCERNEES	BENEFICIAIRE
1	Aménagement d'un giratoire	2 400 m²	n° 80 et 234	Conseil Général de la Gironde
2	Aménagement d'un giratoire	670 m²	n°96, 207 et 180	Conseil Général de la Gironde
3	Sécurisation d'un carrefour	90 m²	n° 174	Commune
4	Aménagement de voirie	300 m²	n° 192 et 195	Commune
5	Aménagement d'une station d'épuration	2 560 m²	n° 252	Commune
6	Aménagement d'une station d'épuration	5 410 m²	n° 157	Commune
7	Aménagement d'équipements publics	8 900 m²	n° 122, 123 et 124	Commune
8	Aménagement de voirie	4 035 m²	n° 124 et 464	Commune
9	Aménagement de stationnement	100 m²	n° 401	Commune
10	Aménagement d'une station d'épuration	1 050 m²	n° 390	Commune
11	Aménagement d'une station d'épuration	1 200 m²	n° 107 et 108	Commune
12	Aménagement d'une station d'épuration	700 m²	n° 523	Commune
13	Aménagement d'une station d'épuration	450 m²	n° 543	Commune
14	Aménagement d'une station d'épuration	550 m²	n° 209	Commune
15	Elargissement de la voirie	2 050 m²	n°247, 246, 307, 308 et 343	Conseil Général de la Gironde
16	Elargissement de la voirie	1 350 m²	n°247, 53 b et 54 b	Conseil Général de la Gironde
17	Elargissement de la voirie	600 m²	n°281	Conseil Général de la Gironde
18	Elargissement de la voirie	3 400 m²	n°4a, 4b, 5, 6 et 9	Conseil Général de la Gironde
19	Elargissement de la voirie	2 500 m²	n°294 et 305	Conseil Général de la Gironde
20	Aménagement d'un giratoire	1 200 m²	n°4a, 117a, 120 et 351	Conseil Général de la Gironde
21	Elargissement de la voirie	600 m²	n°281	Conseil Général de la Gironde
22	Elargissement de la voirie	300 m²	n°110 et 350a	Conseil Général de la Gironde
23	Elargissement de la voirie	750 m²	n°93, 94, 95, 98, 103, 104, 402, 493 et 494	Conseil Général de la Gironde
24	Elargissement de la voirie	3 900 m²	n°128, 133, 134, 135, 138, 141, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 289b et 303	Conseil Général de la Gironde
25	Elargissement de la voirie	2 050 m²	n°79, 80, 86, 88, 349, 348, 405, 406,407, 408, 425, 516 et 517	Conseil Général de la Gironde
26	Elargissement de la voirie	200 m²	n°174	Conseil Général de la Gironde
27	Elargissement de la voirie	180 m²	n°175	Conseil Général de la Gironde
28	Elargissement de la voirie	650 m²	n°18, 416, 434 et 436	Conseil Général de la Gironde